

Conseil municipal du lundi 11 février 2013

Le lundi onze février deux mille treize, à 20h00, le Conseil Municipal s'est réuni dans son lieu habituel sous la présidence de M. Bertrand ASTRIC, Maire.

Tous les membres du conseil municipal étaient présents sauf M. Laurent BAUDIQUÉY, absent excusé, procuration à Mme Wilma SINA-AUCANT; Mme Sylvie PARDONNET absente excusée, procuration à Mme Josiane RUFFION.

La séance est ouverte à 20h00.

Madame Josiane RUFFION a été élue secrétaire de séance

Le compte-rendu de la séance du conseil municipal du 9 janvier 2013 n'appelle aucune observation.

Il est validé comme tel par le conseil municipal.

Subventions aux associations et à la coopérative scolaire :

Le Maire propose de reconduire le montant des subventions accordé aux associations en 2012.

Le Maire rappelle que la commune peut accorder des subventions à une association uniquement si cette dernière présente un intérêt local ou national (reconnue d'utilité publique).

Mme Isabelle VEYRY présente la demande de l'association US Torpes Boussières, association de pongistes qui accueille des enfants de Boussières. Une subvention de 80 € lui sera accordée.

L'association de la sclérose en plaques a déposé un dossier de demande de subvention, cette demande est étudiée et ajoutée à la liste des associations.

La délibération précisant le montant des subventions accordées à chaque association sera prise au conseil municipal de mars 2013.

Aménagement de sécurité arrêt de bus scolaire à Boussières-Papeteries : demande de subvention auprès du Conseil Général du Doubs :

Le Maire rappelle le projet d'aménagement de sécurité pour l'arrêt de bus scolaire de Boussières-Papeteries et présente le plan d'aménagement réalisé par les services de la CAGB, maître d'œuvre dans ce dossier.

Le coût de cet aménagement a été estimé par le maître d'œuvre à 44 650 € HT. A cette somme, il convient d'ajouter les frais de maîtrise d'œuvre et les frais divers, soit un coût global de 55 000 €HT.

Le Maire propose de faire une demande de subvention auprès du Conseil Général du Doubs qui finance les travaux de sécurité en faveur des écoliers à hauteur de 30 % du montant HT des travaux.

L'exposé du Maire entendu, le conseil municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- s'engage à réaliser et à financer les travaux d'aménagement de sécurité dont le montant s'élève à 55 000 € HT.
- se prononce sur le plan de financement suivant :

Montant HT des travaux	:	55 000,00 €
Subvention (30 %)	:	16 650,00 €
Emprunts	:	20 000,00 €
Fonds libres	:	18 350,00 €
TVA	:	10 780,00 €
Total TTC	:	65 780,00 €
- sollicite l'aide financière du Conseil Général du Doubs
- s'engage à entreprendre les travaux dans un délai de 4 ans à compter de la date de notification de la décision attributive de subvention.

Marché « transformation de la caserne des pompiers et de la salle multimédia en salle de restauration scolaire » : avenant de transfert du lot n°4 :

Le Maire expose que la SARL Menuiserie Dougnier, titulaire du lot n°4 du marché « transformation de la caserne des pompiers et de la salle multimédia en salle de restauration scolaire et d'accueil

périscolaire » a, par jugement judiciaire, été liquidée au profit de la SCOP Menuiserie Dougnier et Associés.

Afin que la SCOP Menuiserie Dougnier et Associés puisse terminer la prestation initiale, il convient d'établir un avenant de transfert. Le Maire donne lecture de l'avenant de transfert annexé à la présente et précise que le montant initial du marché pour le lot n°4 reste inchangé, à savoir 13 328,52 € HT (hors option).

L'exposé du Maire entendu le conseil municipal, après en avoir délibéré, accepte **à l'unanimité** Ledit avenant de transfert pour le lot n°4.

Budgets Primitifs 2013 :

Le Maire présente le débat d'orientation budgétaire.

Budget eau :

Le tarif de l'eau actuel sera maintenu : 1.35 €/m³

Quelques travaux seront réalisés : la sectorisation sera poursuivie dans le village, la pose de détecteurs de fuite permanents est prévue (sonde électronique avec une mémoire), des capteurs seront achetés et resteront dans les bouches à clefs.

On distingue des secteurs non homogènes dans le village :

- Secteur avec un taux de rendement de 95 % (sud)
- Secteur avec un taux de rendement de 95 % (est)
- Secteur avec un taux de rendement de 93 % (ouest)
- Secteur avec un taux de rendement de 91 % (papeteries)
- Secteur avec un taux de rendement de 65 % (centre)
- Secteur avec un taux de rendement de 54% (nord)

Nos objectifs sont atteints, le rendement global étant de 83%. Reste à traiter les deux secteurs encore en retard.

Budget assainissement :

Afin de financer les travaux de transport des eaux usées au SIAG, le tarif de l'assainissement a été fortement augmenté au deuxième trimestre 2012. Il est passé de 1.15 €/m³ à 2.90 €/m³.

Les travaux de raccordement de la station d'épuration au SIAG de Grandfontaine avancent bien et ne dépassent pas le budget prévisionnel initialement prévu.

La commune rencontre quelques problèmes administratifs avec le cabinet Berest et l'entreprise RIVA qui sont en cours de règlement.

Budget général :

Le budget de fonctionnement dégage un autofinancement d'environ 250 000 € qui sera intégré en section investissement.

Ce budget est basé sur un taux constant des trois taxes (taxe d'habitation, taxe foncière non bâtie, taxe foncière bâtie). Le Maire explique que la commune est dans une très bonne situation financière et que de nouveaux investissements pourront être programmés dans les années qui viennent.

Les idées fortes de ce débat d'orientation budgétaire sont donc de maintenir les coûts et de faire preuve de modestie avec une programmation graduelle des investissements. Il n'y aura donc aucune augmentation des impôts cette année. Une partie des investissements réalisés doivent permettre de compenser l'augmentation du coût de la vie par la réalisation d'économies nouvelles.

Questions diverses :

Projet voie douce :

Mme Isabelle CHATAIGNER demande si une suite sera donnée au projet de voie douce entre Boussières et Boussières Papeteries. Ce projet nécessite une étude plus approfondie. En attendant des petits travaux d'aménagement et de sécurisation seront réalisés.

Réforme des rythmes scolaires :

La réforme des rythmes scolaires vise à mieux répartir le temps de charge scolaire sur la semaine et de faire passer la semaine de classe de 4 jours travaillés à 4,5 jours travaillés.

Cette réforme va entraîner des modifications importantes pour les collectivités territoriales avec un transfert de coût. Les communes vont devoir s'adapter à ces nouvelles dispositions par la mise en place des transports scolaires, de nouvelles modalités d'organisation du temps périscolaire.

Le Maire informe le Conseil Municipal qu'il a envoyé un courrier au service des transports scolaires de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon pour connaître les nouvelles modalités mises en place pour le transport du mercredi ainsi qu'aux mairies qui utilisent la même ligne de bus (Grandfontaine, Thoraise, Montferrand le Château).

Les communes peuvent se prononcer sur le report de la réforme des rythmes scolaires à la rentrée de septembre 2014 en adoptant une délibération du conseil municipal avant fin mars 2013.

Logement :

Grand Besançon Habitat nous informe qu'un logement de type T3 va se libérer 17 Clos du Bosquet.

Lotissement du stade :

Le dossier de permis d'aménager est en cours d'instruction auprès des services de la Direction Départementale des Territoires.

Le Maire rencontre le commissaire enquêteur nommé par le tribunal administratif dans le cadre de la déclaration de projet permettant de mettre en compatibilité le plan d'occupation des sols de la commune de Boussières mercredi 20 février pour préparer l'arrêté d'ouverture d'enquête publique et fixer les dates et horaires des permanences publiques du commissaire enquêteur.

Par ailleurs, des particuliers vont mettre en vente une quinzaine de parcelles dans le secteur Bas du Village.

Affouage :

Des lots de bois seront mis en vente prochainement. Un petit Loup informant les habitants sera distribué rapidement.

Doléance chemin des Essarts :

Mme Isabelle BASTIEN fait part d'une doléance.

Les habitants de cette rue demandent qu'un panneau de signalisation voie sans issue soit apposée car des camions s'engagent dans cette rue qui ne comporte pas de voie de retournement.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 21h50.